



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

La Ministre

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 004707 / MEA

Papeete, le 13 NOV. 2020

POSTES D'ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ A CONTRAINTES PARTICULIÈRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MIS AU MOUVEMENT 2021

Objet : Mouvement 2021_Postes à contraintes particulières

Réf. : NS n°2019-153 du 06/11/2019 parue au BO n°42 du 05 novembre 2020

P. J. : Liste des postes d'enseignants et d'éducation du second degré
6 fiches de postes de CPE
Dossier de candidature

Dans le cadre des opérations du mouvement 2021, vous trouverez ci-joint la liste des postes d'enseignants et d'éducation du second degré à contraintes particulières susceptibles d'être mis au mouvement 2021.

Les modalités de dépôt des candidatures sont détaillées ci-après.

• **Personnels concernés**

Sont concernés par la présente note :

- les personnels enseignants titulaires, actuellement en poste en Polynésie française ;
- les personnels enseignants titulaires, qui font acte de candidature sur le serveur SIAT.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être formulées exclusivement au moyen de l'imprimé papier ci-annexé. Les candidats devront fournir un dossier comportant toutes indications et informations utiles relatives à leurs compétences professionnelles et démontrant leur capacité à assurer l'enseignement dans la discipline du poste à contrainte particulière demandé.

Les dossiers de candidature, revêtus de l'avis du chef d'établissement, **doivent être transmis au plus tard le 14 décembre 2020** par courrier électronique à l'adresse suivante : gestco.brh2@education.pf en précisant en objet : « Mouvement 2021_NOM PRENOM_DISCIPLINE


Christelle LEHARTEL
